



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20103607

e,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

31 AOUT 2020

Le Greffier

N° d'entreprise : 0401 648 294

Nom

(en entier) : **FIXOLITE USINES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Vandervelde 170 - 6230 THIMEON****Objet de l'acte : NOMINATION D'ADMINISTRATEURS - POUVOIRS**

(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2020)

L'assemblée vote à l'unanimité le renouvellement du mandat d'administrateur de la SARL SOGERCO, ayant son siège social au 80A, rue de Kehlen, L-8295 KEISPELT, représentée par Monsieur Michel VANHOUDT.

Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

(Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 26 mai 2020)

La SARL SOGERCO, ayant son siège social au 80A, rue de Kehlen, L-8295 KEISPELT, représentée par Monsieur Michel VANHOUDT, ayant été réélue comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026, le conseil la confirme, pour la même durée, dans ses fonctions de déléguée à la gestion journalière et dans les pouvoirs qui lui ont été conférés en cette qualité.

Pour la SARL SOGERCO,
Michel VANHOUDT,
Gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).